

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

QUESTION AU SUJET DE LA DISPOSITION DES DÉCHETS ATOMIQUES DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pourrait-il nous donner des précisions relativement à un article de journal où il est dit que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a demandé au ministère fédéral de la Santé d'examiner une nouvelle suivant laquelle les États-Unis déverseraient des déchets atomiques dans l'Atlantique, à 200 milles au sud de Yarmouth? Le ministre pourrait-il nous dire quelle mesure a été prise pour donner suite à cette demande?

L'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. Mon ministère a reçu une lettre à ce sujet il n'y a qu'une ou deux heures à peine et nous en étudions la teneur.

Nous sommes tenus bien au courant des méthodes d'élimination de déchets atomiques employées par l'*Atomic Energy Commission* des États-Unis. La région autorisée la plus proche de Yarmouth est située à environ 200 milles au sud, en dehors du plateau continental. Les autorités internationales jugent qu'un contrôle sûr peut s'exercer sur l'élimination des déchets à faible activité dans certaines conditions telles que celles qui sont appliquées dans cette région.

LE NATIONAL-CANADIEN

QUESTION AU SUJET DE LA NOMINATION DU PRÉSIDENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre des Transports une question découlant d'une déclaration que le *Journal* d'Ottawa du 10 novembre prête à l'honorable représentant et selon laquelle M. Donald Gordon, président du National-Canadien, serait, pour le moment, maintenu à son poste bien que son mandat ait pris fin? Le ministre pourrait-il nous dire si, effectivement, une nomination a été faite et, sinon, qu'est-ce qui retarde cette nomination?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, comme la Chambre le sait, dans le discours du trône le gouvernement a annoncé hier son intention d'augmenter de sept à douze le nombre des

directeurs du National-Canadien. Le gouvernement a décidé de ne pas faire ces nominations l'une après l'autre mais de les annoncer toutes ensemble et, en attendant, les directeurs ont accepté de rester à leur poste.

(Plus tard)

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre des Transports une question complémentaire à celle que je viens de poser? Si, comme l'a dit le ministre, la durée des fonctions du président du National-Canadien a pris fin, comment continue-t-il de bénéficier de son traitement?

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, la durée des fonctions du président n'a pas pris fin. Les fonctions de quatre directeurs ont cessé le 30 septembre. On leur a demandé de continuer à remplir leur mandat, ce qu'ils ont accepté de faire.

L'hon. M. Chevrier: En vertu de quelle autorisation demeurent-ils en fonctions?

L'hon. M. Balcer: C'est en vertu de la loi.

LE DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, PROPOSÉE PAR M. DONALD MACINNIS ET APPUYÉE PAR M. RÉMI PAUL

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, à l'ouverture de chaque nouvelle session du Parlement, le député qui a le devoir et le privilège de proposer l'Adresse en réponse au discours du trône déclare que cet honneur ne lui était pas attribué personnellement, mais à la circonscription qu'il représente.

Je ne me souviens pas d'une occasion où cette déclaration ait été plus appropriée ou plus significative qu'aujourd'hui. En choisissant, pour remplir cette tâche, un représentant d'une ville minière de la Nouvelle-Écosse, le très honorable premier ministre (M. Diefenbaker) veut apparemment forcer d'une façon dramatique et énergique l'attention de la nation sur les problèmes de la région de l'Atlantique.

Je crois surtout que le premier ministre se préoccupe de la grave situation qui règne dans l'industrie de la houille en Nouvelle-Écosse et qu'il désire que la Chambre s'en préoccupe également. Par conséquent, je suis honoré non seulement d'exprimer à l'égard du discours du trône des vœux que, je le sais, partagent la majorité des honorables députés, mais je suis également très conscient de ma responsabilité aujourd'hui à titre de porteparole de mes amis et collègues du Cap-Breton et de la partie continentale de la